

CAHIER D'ARCHITECTURE DE CHARTREUSE ET AVANT-PAYS DE CHARTREUSE

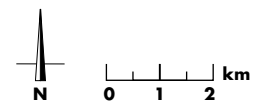
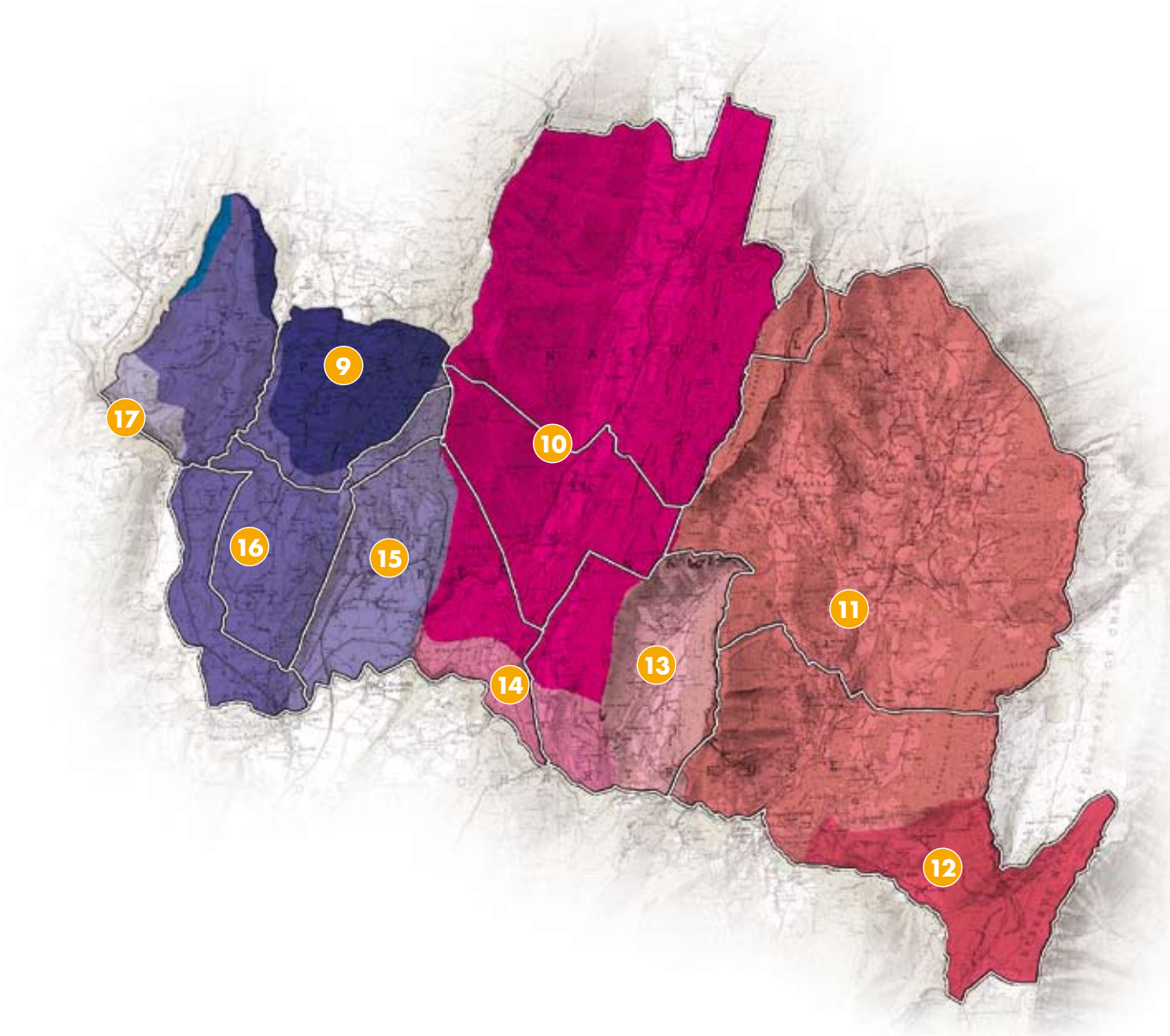
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait physique distinctif ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté.

La Chartreuse séduit par la variété de ses paysages allant des étroites gorges du Guiers Vif auxquelles s'accroche la route, à la vallée perchée des Entremonts, ouverte et lumineuse.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3332 OT, 3232 ET et 3333 OT
réduites à l'échelle du 1 : 200 000
© IGN - Paris - autorisation n° 50 - 8593
Reproduction interdite



Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leur savoir-faire, pour mieux y vivre.

9. Coteaux de l'Épine

L'organisation des paysages des coteaux de l'Épine est d'apparence complexe, s'apparentant à un bocage où les espaces agricoles (aujourd'hui exclusivement en herbe) ont très visiblement été, dans un passé ancien, arrachés à un couvert forestier qui paraît maintenant les menacer, imbriqué à un tissu bâti particulièrement dense.

10. Vallée de l'Hyère

Cette sous-unité trouve sa cohésion avec l'encaissement des zones ouvertes habitées sur les rives de l'Hyère, entre deux versants boisés continus.

L'étirement d'un chapelet continu de villages et de hameaux, dont la plupart ont conservé un notable intérêt patrimonial, avec le bon état d'entretien des espaces agricoles ouverts, constituent les éléments majeurs pour l'identité paysagère d'un secteur sensible (impact de la carrière de Saint-Thibaud-de-Couze), axe de circulation important pour "l'entrée" en Savoie, à laquelle les Grottes des Échelles et la Voie romaine voisine donnent un intérêt historique hors du commun.

11. Les Entremonts

Il s'agit là d'un des secteurs emblématiques du Massif de la Chartreuse, dont la réputation paysagère est aussi bien liée à l'environnement naturel (en particulier avec le célèbre mont Granier) qu'aux activités agricoles (fromage, pastoralisme), forestières ou touristiques. Des villages de fond de vallée (Saint-Pierre-d'Entremont, Épernay...) jusqu'aux prairies d'altitude et aux villages perchés (Le désert, Grattier, Tencovas...), les paysages s'organisent dans un vaste amphithéâtre naturel, où chaque "détail" (bâti traditionnel, murger, arbres à fruits...) participe à la cohérence de l'ensemble.

12. Saint-Même

Site classé, le cirque de Saint-Même est un des hauts lieux du patrimoine naturel savoyard. Au-delà de son intérêt géomorphologique reconnu, ses autres composantes paysagères (groupements bâtis de Saint-Même-d'en-Haut et d'en-Bas, prairies en bordure du Guiers Vif...), présentent un grand intérêt mais accroissent aussi la grande sensibilité du site : l'équilibre actuel entre milieu naturel et paysage habité pouvant être rompu par une atteinte, même ponctuelle, de l'un ou de l'autre.

13. Vallée du Gringalet

La vallée perchée du Gringalet fait un peu figure de panneau publicitaire pour les paysages de Chartreuse, dont elle offre une reproduction à échelle réduite, sur la route d'accès à la vallée des Entremonts.

La descente spectaculaire depuis Le Désert et les prairies d'altitude de La Boissonaz, jusqu'aux abords des impressionnantes gorges du Guiers Vif, en passant par le village de Corbel, constitue un itinéraire paysager remarquable à préserver.

14. Gorges du Guiers Vif

Cette très "petite" unité paysagère a été distinguée comme telle, dans les nomenclatures du Parc naturel régional de Chartreuse, à l'évidence à cause du caractère spectaculaire et tout à fait exceptionnel du défilé du Guiers Vif et des Gorges de l'Échaillon, dont on peut mesurer la profondeur depuis la route, non moins spectaculaire, qui "s'accroche" à une paroi rocheuse abrupte pour relier Les Échelles à Saint-Pierre-d'Entremont.

La qualité paysagère du site est pour l'essentiel liée à cette particularité géomorphologique.

15. La combe du Villard

À l'image de la vallée du Gringalet, la sous-unité paysagère de la combe du Villard affiche la qualité paysagère de l'Avant-pays de Chartreuse sur un axe de circulation important (entrée en Savoie et accès à Chambéry par le tunnel de la Grotte).

Sur ce site, un élément retient particulièrement l'attention : le remarquable panorama sur la plaine de Saint-Christophe-la-Grotte et les falaises de La Ravoire, qu'on découvre à l'approche du tunnel.

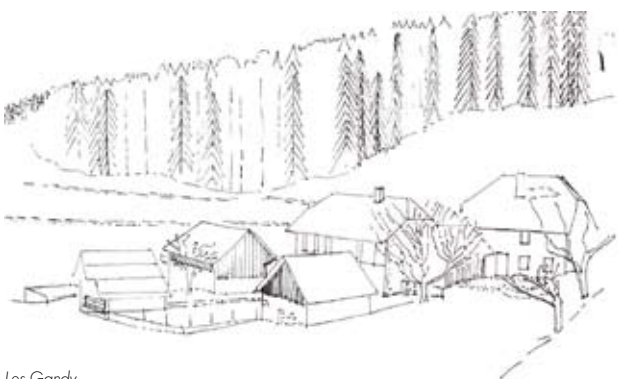
16. Vallée du Morges et du Ney

Cette sous-unité paysagère regroupe le territoire des communes voisines de Saint-Franc et Saint-Pierre-de-Genébros, traversées par les ruisseaux du Morges et du Ney rejoignant le Guiers aux abords des gorges de Chaille ; gorges dont la trouée constitue un point de repère marquant et constant.

Hors de l'agglomération des Échelles, c'est une dominante fortement rurale qui caractérise ces paysages de vallons bocagés, exclusivement voués à l'élevage laitier, où l'habitat peu dense se disperse en petits groupements.

17. Gorges de Chaille

Le site sauvage et encaissé des gorges de Chaille constitue une sous-unité paysagère spécifique qui se démarque fortement des paysages à dominante agricole qui l'encadrent. L'emprise de la D 1006 et l'impact des équipements hydro-électriques qui aboutissent à un ancien site industriel encore spectaculaire, montrent l'ancienneté d'aménagements qui prennent, dans ce contexte, une valeur patrimoniale évidente, témoignant encore d'une forte activité (industrielle et touristique) aujourd'hui oubliée.



Les Gandy



Les Gandy



Saint-Franc



Saint-Jean-de-Couz

Les villages : une trame vivante

Les villages sont des lieux d'animation et de services qui ponctuent le territoire.

Leur caractère est à renforcer. La préservation de leur silhouette et la maîtrise de leur extension bâtie sont un enjeu pour l'image du pays.

Chacun de ces villages constitue un ensemble particulier dans lequel toute construction nouvelle aura à s'inscrire avec justesse.

Les Gandy (Entremont-le-Vieux)

Niché dans une petite combe exposée plein sud, le relief protège du vent du nord ce hameau "cocon" ; les générations se succèdent, et se multiplient, les bâtiments agricoles se sont agrandis par mitoyenneté sur un espace "dilaté", accessible aux troupeaux et aux chars à foin.

Les maisons d'habitation sont soit de type "cartusienne", soit d'un type proche des maisons de la combe de Savoie ; elles s'implantent le long des chemins qui mènent aux prés, proches les unes des autres, sans être mitoyennes. Grange, "grenier", four et lavoir pour les fonctions annexes complètent la trame bâtie du hameau.

Les Claret (Saint-Pierre-d'Entremont)

Depuis le chemin qui mène de Épernay à Saint-Même, l'opportunité d'une situation "belvédère", et qui plus est sur un replat inespéré dans ces pentes soutenues sous la crête du mont "Pinet", permet au hameau de maisons d'habitation, granges et greniers de se développer.

Les habitats s'implantent sur un chemin menant au pré, sans mitoyen mais en proximité immédiate.

Coteau du mont Beauvoir

L'implantation est "diffuse" pour les communes de La Bauche, Saint-Franc et Saint-Pierre-de-Genèbroz ; quelques hameaux se maintiennent avec la continuité de l'activité agricole et le complément du tourisme vert.

Saint-Jean et Saint-Thibaud-de-Couz

Dans une vallée plus profonde et plus étroite, la commune se répartit en hameaux plus denses dans les sites les mieux exposés ou les "plates-formes" les mieux aménageables. L'axe principal de circulation continue de susciter le confortement des villages.

Les Échelles

Bourg étroit de l'Avant-pays savoyard, situé sur la rive droite du Guiers Vif, en face d'Entre-deux-Guiers, le long de la route D1006 menant de Chambéry à Lyon.

L'épaisseur du bâti, ainsi que la forte pente (souvent proche de 100%) générée par le petit moule de la tuile écaille, contribue à l'importance prédominante de la toiture dans l'ensemble de la construction ; les façades de deux à trois niveaux de maçonnerie enduite complètent l'enveloppe. Les pierres taillées des chaînes d'angles, des linteaux ou des voûtes des arcades restent apparentes.



Conseil général de la Savoie - Archives départementales
Mappe sarde Les Échelles

Des identités reconnues : le bâti traditionnel



Les gabarits

Ils ont pour base un rectangle plus ou moins allongé (les greniers se rapprochent quelquefois du carré).

Le faitage des toitures est orienté dans le sens de la longueur du bâtiment, et le plus souvent, perpendiculairement aux courbes de niveaux.

Les pentes de toitures sont fortes (80 à 100%), couvertes de tuiles écailles pour les maisons cartusiennes du bas de la vallée (toit à quatre pans et coyaux en bas de pente), d'ardoise et de tôles "de toute nature" dès que l'on monte en altitude (toit deux pans symétriques pour les granges, avec "croupe savoyarde" pour les maisons d'habitations, les quatre pans restant une forme fréquemment rencontrée).

L'habitation

"Cartusienne" ou non, elle est enduite en totalité ; les granges voient leurs fermes de charpente soutenues par des piles maçonnées, laissant place entre elles à de grands panneaux de bardage permettant la ventilation du foin ; le soubassement maçonné est généralisé et résout l'adaptation à la pente.



La pierre taillée

Elle est présente dans les chaînes d'angle et en linteaux et tableaux d'ouvertures ; les linteaux bois sont également présents entre autres pour les portes de granges et dès que le franchissement est plus important.





Construire une maison aujourd'hui

Construire votre maison, c'est habiter un lieu qui vous ressemble en même temps qu'il s'inscrit dans un environnement.

Déterminez vos besoins, "votre manière d'habiter", et n'hésitez pas à mettre sur papier tous vos rêves...

Vous allez définir votre projet : disposition des lieux, utilisation judicieuse des surfaces, organisation des volumes intérieurs, aspect extérieur... en tenant compte du climat et du site dans lequel votre construction va s'intégrer.

Son orientation, son architecture, le choix des techniques des matériaux de construction, le type de chauffage sont à étudier avec le souci de limiter au maximum votre future consommation d'énergie ainsi que l'ensemble des frais d'entretien.

Développez votre créativité en étant conscient que la maison aura à s'intégrer dans le paysage et les bâtiments alentour.

Implanter en tenant compte de l'exemple que nous fournissent les constructions et villages existants : l'observation des gabarits, orientations, matériaux (textures, granulométrie) est souvent riche d'enseignement pour approcher la culture du lieu.

Implanter sa maison

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier.

Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud.

Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison.

Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat.

Accès

Limitez la longueur des accès autant par économie que pour ne pas consommer d'espaces naturels en pénalisant le terrain.

Les ouvertures

Les proportions des ouvertures et le jeu des pleins et des vides sur la façade comptent pour beaucoup dans l'équilibre du bâtiment.

- Caractérisez chaque ouverture en fonction de son usage.

- Jouez sur le contraste entre la façade sud, généreusement ouverte, et la façade nord, plus fermée.
- Positionnez les ouvertures pour cadrer les vues sur le paysage.

Les couleurs des façades

Le village traditionnel est un lieu monochrome où les couleurs s'expriment avec cohérence et harmonie et révèlent la qualité du paysage construit.

Tout projet de coloration doit respecter le principe de composition de la façade et s'inscrire dans la logique d'une harmonie colorée à l'échelle du village.

Les abords

La qualité des abords de sa maison, c'est le plaisir de soi et le plaisir de tous.

L'aménagement des abords permet de traiter la liaison entre le bâtiment et son terrain et de créer des espaces de transition entre le privé et le public.

- Plantez selon vos goûts en donnant la priorité aux plantes locales. Chaque jardin, quelle que soit sa taille, est susceptible de mettre en valeur le patrimoine naturel de la région.
- Les clôtures, quand elles existent, marquent artificiellement le paysage. Si vous y tenez, utilisez des clôtures discrètes : recherchez des matériaux et des formes de clôtures qui s'accordent avec le voisinage. Préférez les plantations d'essences locales aux "haies de thuyas".
- Créez des espaces extérieurs intimes à l'abri des vues, en utilisant les dispositions du plan de la maison, l'implantation des annexes et l'écran que forment les arbres et les plantations.

Les annexes et les abris

- Trouvez des zones abritées qui sont utiles pour le rangement (bois, outils, mobilier de jardin...) et pour se protéger du soleil ou de la pluie (terrasse abritée, véranda, pergola...).
- Point de repère sur la façade, l'entrée marque le passage de l'extérieur à l'intérieur. Pour un meilleur confort, l'accès pourra être abrité : avancée du toit, porche, marquise, auvent...

Ces dispositions d'une grande utilité permettent par ailleurs d'animer la façade par le jeu des avancées et des retraits.



Restaurer une maison de pays



“ Ces maisons nous ont vu naître, elles nous verront disparaître... notre respect s'impose devant cette pérennité : les dimensions générales, les pentes de toitures, la dimension des ouvertures constituent “ la typologie ” de ces constructions, adéquate au lieu et à leur fonction ; elles font partie du paysage et du patrimoine... Nous ne pouvons intervenir sans respecter leur histoire ; notre intervention respectera cette contrainte, le bâtiment, en servant sa nouvelle fonction, devra pouvoir continuer à dire ce qu'il était.

En particulier, un élément important, comme la baie d'une porte de grange qui dépasse une hauteur d'étage “ habituel ”, doit être conservée dans son intégralité : elle conditionnera la localisation du séjour, et le plan sera construit en tenant compte de cette priorité.

Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,



- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- S'il y a création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, on sera vigilant sur le recloisonnement qui va modifier les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures, végétation grimpante... sont à conserver.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons.

Conservez et mettez en valeur les éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...).

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...

Construire en respectant l'environnement

Au moment d'un renouveau de la demande en maison bois, le massif de Chartreuse met en place une filière pour valoriser sa ressource : il sera judicieux d'utiliser ce matériau produit localement et de veiller à l'élargissement des secteurs de sa mise en œuvre.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie.

Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur.

Le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison “ qui respire ”, c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie.

Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur.

Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50% de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie.

Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs).

Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Le chauffage automatique au bois

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un système de chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle.

À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes consultants et du Territoire de Développement Local de l'Avant-pays savoyard.

Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...

un architecte consultant est à votre disposition gratuitement, sur rendez-vous. Consultez-le le plus tôt possible, dès vos premiers croquis !

Territoire de Développement Local de l'Avant-pays savoyard

(pour la commune des Échelles) **Tél. 04 76 32 97 86**

Communauté de communes des Entremonts-en-Chartreuse

Tél. 04 79 65 86 35

Communauté de communes du mont Beauvoir

Tél. 04 79 36 65 17

Retrouvez l'ensemble des permanences sur le site

www.cauesavoie.org - rubrique "particuliers"

Autres adresses utiles :

Corbel : Tél. 04 79 65 73 05

Entremont-le-Vieux : Tél. 04 79 65 82 48

La Bauche : Tél. 04 79 36 65 17

Les Échelles : Tél. 04 79 36 60 49

Saint-Christophe-la-Grotte : Tél. 04 79 36 65 95

Saint-Franc : Tél. 04 76 31 20 98

Saint-Jean-de-Couz : Tél. 04 79 65 70 95

Saint-Pierre-d'Entremont : Tél. 04 79 65 81 33

Saint-Pierre-de-Genébroz : Tél. 04 79 36 65 56

Saint-Thibaud-de-Couz : Tél. 04 79 65 71 01

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

BP 1802 - 73018 Chambéry Cedex - Tél. 04 79 60 75 50

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des Énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :

1, rue des Cévennes - BP 1131 - 73011 Chambéry Cedex - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Bernard LAB, architecte consultant.